

Centre d'archives historiques de la SNCF

**ARCHIVES
DE L'ÉTABLISSEMENT MATÉRIEL ET TRACTION
DE BELFORT
1939-1952
(1,4 m.l.)**

RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE

dressé par Olivier GAUDRE

Sous la direction de Guillaume ROUSSEAU

JUIN 2001

INTRODUCTION

L'élaboration de cet instrument de recherche s'inscrit pleinement dans le cadre du retraitement approfondi et de la mise en accès, pour la recherche, des archives produites ou reçues par l'entreprise SNCF pendant la deuxième guerre mondiale.

L'ensemble documentaire répertorié ici sous le numéro de versement 206LM se compose exclusivement d'archives relatives au personnel produites ou reçues par les services administratifs de l'Etablissement Matériel et Traction de Belfort. Versé au Centre d'Archives historiques du Mans dans le courant du mois de février 2001, cet ensemble représente 1,10 mètres linéaires d'archives et se répartit sur un total de 68 cotes. Aucun type de documents n'a fait l'objet d'une élimination complète ou d'un simple échantillonnage, tout au plus ont été supprimés les doubles et les triples accompagnant certaines pièces d'archives. En revanche trois dossiers de carrière d'agents dont la présence dans cet ensemble ne se justifiait pas ont subi une extraction afin d'être transférés au centre d'archives de Béziers qui centralise ce type de dossiers. Enumérés dans l'ordre des cotes, les articles de ce répertoire sont organisés selon un plan de classement thématique.

Quelques renseignements de base sur les dépôts

L'établissement de Belfort possède une double fonction. A la fois dépôt et entretien. Les tâches qui incombent à un dépôt de par leurs spécificités et leur importance méritent qu' on s'attarde quelque peu à en définir la portée.

« Le dépôt¹ est un établissement autonome disposant d'un parc d'engins moteurs (locomotives, automotrices, d'installations pour assurer la mise en œuvre, la maintenance, l'entretien et les réparations de ce parc et, enfin, du personnel sédentaire prend en charge la gestion de l'établissement et assure aussi le fonctionnement et l'entretien des installations fixes (voies, bâtiments, équipements, outillages) ou mobiles (train de secours, wagon de dépannage) ».

Certains établissements se sont développés grâce à la fonction de nœud ferroviaire, un ou plusieurs embranchements se greffant sur la ligne principale ; l'espace triangulaire formé par une voie d'embranchement rejoignant le faisceau principal a

¹ DEF par Jacques Roques dans : Généralités sur les dépôts ; types de machines, notes déposées à l'AHICF, 1993, 4 p.

souvent été propice à l'établissement d'une rotonde et de ses annexes, valorisant ainsi un angle mort en limitant le terrain perdu ; le triangle peut être complet si une voie raccorde l'un des côtés du triangle, constitué par la ligne principale, à l'autre côté, c'est-à-dire à l'embranchement. Ce schéma s'applique complètement au dépôt de Belfort.

Contexte historique²

Belfort constitue un nœud ferroviaire très important ; placé sur l'artère Paris-Mulhouse, à l'origine de la pénétrante vers le Sud-Est de la France, il voit s'écouler un gros trafic auquel s'ajoute celui de la ligne Belfort-Delle-Berne, via Porrentruy, et celui du complexe industriel de la région de Montbéliard. Le dépôt connut sa plus grande activité dans la période qui précéda la guerre (entre 1936 et 1939). Il y avait à ce moment là 120 locomotives en service dont bon nombre étaient destinées à la remorque des trains rapides et express, la plupart, des 231 B type Pacific Est, des 241 A type Mountain et des 140 B et C, type T.P. (Travaux Publics).

Le dépôt enregistrait alors 150 entrées et sorties de machines par 24 heures. Un tel trafic nécessitait un personnel nombreux :

- 340 ouvriers assuraient les réparations et les révisions périodiques des locomotives.
- 120 manœuvres spécialisés s'occupaient du chargement des tenders, de l'entretien et de l'allumage des feux, du décrassage, etc...
- 220 mécaniciens et chauffeurs conduisaient leur machine de jour comme de nuit, et par tous les temps, au prix de bien pénibles efforts, car l'alimentation en charbon des foyers se faisait à la pelle. Au printemps 1944, les alliés entreprennent la reconquête de la France à partir des 2 débarquements du 6 juin et 15 août. Il s'ensuit des destructions dans les dépôts. Relativement épargné jusqu'alors, le dépôt de Belfort va subir comme tous les grands nœuds ferroviaires français les bombardements de l'aviation alliée, auxquels viennent s'ajouter les sabotages à l'actif de la résistance.

L'importance que représentait pour les allemands le complexe ferroviaire de Belfort ne devait pas échapper à l'état major allié : quatre bombardements aériens en 1944 (11 et 25 mai, 17 juillet et 11 août), l'ont anéanti dans sa quasi-totalité. Sur le réseau de l'Est, il partage la palme des destructions massives avec les établissements de Noisy-le-Sec et de Vaires.

² Histoire du dépôt de Belfort de Jacques Begey, datée de septembre 1983. IN "Quand le dépôt de Belfort était encore en vivant..." édité par le musée de la ville de Belfort. Cote : 159VR11

Le 1^{er} décembre 1944, un travail de titan commença pour les cheminots, dès la libération de la ville par la 1^{ère} armée française.

Le 6 février 1945, la voie reliant le dépôt à la gare était achevée, et l'entreprise Alsthom mettait à leur disposition une petite locomotive de manœuvre.

Le 22 février 1945, dès l'ouverture du tunnel de Champagny, la ligne de Paris à Bâle était rétablie.

Attributions en matière de personnel de l'établissement

L'établissement de Belfort fut rattaché jusqu'en 1945-1946 à l'arrondissement de Traction de Vesoul pour ce qui est du Dépôt et à l'arrondissement Matériel de Nancy pour sa partie Entretien.

En matière de personnel, les travaux effectués par l'établissement concernaient notamment :

- l'utilisation du personnel (l'établissement désigne à chaque agent le poste à tenir, accorde les congés avec ou sans solde) ;
 - l'attachement du travail effectué chaque jour par ce personnel, la détermination des éléments de rémunération correspondant à ce travail (primes, indemnités, allocations diverses) et la préparation des différentes statistiques résultants de l'utilisation ;
 - les mesures à prendre dans certaines situations spéciales (maladies, accidents du travail, etc), et leur répercussion au point de vue de la gestion ;
- la surveillance des possibilités d'utilisation (autorisation à certaines fonctions, aptitudes physiques et psychologiques...) ;
- l'application des décisions notifiées par les échelons supérieurs.

Composition de l'ensemble archivistique

Comme le laissent supposer les rubriques du plan de classement, la quasi-totalité des articles de cet ensemble documentaire traitent effectivement de questions relatives au personnel du dépôt. Ainsi l'aspect purement technique de l'exploitation du chemin de fer n'est pas abordé dans ce versement.

L'ensemble de la palette d'attributions des services administratifs de l'établissement en matière de gestion des ressources humaines s'exprime pleinement ici et justifie la composition de la majorité de ces dossiers. Le lecteur ne s'étonnera donc pas de la fréquente utilisation au sein des dossiers de l'outil statistique sous forme d'état ou de listes nominatives. Leur présence dénote la volonté de l'établissement de suivre au plus

près la situation administrative mais également familiale et sociale de son personnel. Les informations présentes dans certaines de ces listes, de nature à porter atteinte au respect de la vie privée des agents recensés expliquent notamment pourquoi certains dossiers demeurent non communicables au public sauf dans le cadre d'une demande de dérogation.

Trois articles s'écartent cependant de ce schéma de gestion pour s'attacher à dépeindre non pas la vie du personnel mais plutôt celle de l'établissement en tant qu'entité matérielle. Les destructions des installations par faits de guerre et leur remise en état sont ainsi recensées sous forme de rapports répertoriés au sein des articles suivant : 206LM1/1 ; 206LM9/1 et 206LM7/7.

Pour les dégâts occasionnés par les bombardements alliés, le lecteur pourra également se référer aux dossiers contenus dans les boîtes d'archives 111LM18 et 111LM36. Produits par le service de la voie et des bâtiments de la Région de l'Est, ils sont constitués notamment de schémas des installations de l'Etablissement qui recensent les impacts d'obus sur le site.

Intérêt du fonds et orientations de recherche

Même si certains réseaux de résistance se sont mis en place dès 1940, la plupart des dépôts SNCF, et Belfort en fait partie, ont assuré leurs fonctions jusqu'en 1944. Quel a été dans ces conditions le rôle des dépôts et de leurs employés pendant ces cinq années de conflit.

Source d'approvisionnement importante pour les autorités d'occupation par voie de réquisition notamment en matériel moteur, les dépôts ont essayé de ne pas se transformer également en vivier de main d'œuvre de l'entreprise à destination du STO en Allemagne. Ces archives devraient pouvoir apporter des éléments propres à infirmer ou confirmer certaines études tendant à démontrer la politique de tergiversation de la SNCF dans l'utilisation par l'occupant de son personnel.

Délais de communication

Les archives de la SNCF étant des archives publiques, leur accès est régi par les articles 6 et 7 de la loi du 3 janvier 1979 et par son décret d'application n°79-1038 du 3 décembre 1979. Après avoir rappelé que les documents dont la communication était libre avant leur versement aux archives, notamment ceux visés par la loi du 17 juillet

1978, demeurent librement communicables, l'article 6 précise le sort des autres documents :

« Tous les autres documents d'archives publiques pourront être librement consultés à l'expiration d'un délais commun de 30 ans ou des délais spéciaux prévus à l'article 7 ».

Ces délais spéciaux sont :

1. Cent cinquante ans à compter de la date de naissance pour les documents comportant des renseignements individuels de caractère médical ;
2. Cent vingt ans à compter de la date de naissance pour les dossiers de personnel ;
3. Cent ans à compter de la date de l'acte ou de la clôture du dossier pour les documents relatifs aux affaires portées devant les juridictions, y compris les décisions de grâce, pour les minutes et répertoires des notaires ainsi que pour les registres d'état civil et de l'enregistrement ;
4. Cent ans à compter de la date de recensement ou de l'enquête, pour les documents contenant des renseignements individuels ayant trait à la vie personnelle et familiale et, d'une manière générale, aux faits et comportements d'ordre privé, collectés dans le cadre des enquêtes statistiques des services publics ;
5. Soixante ans à compter de la date de l'acte pour les documents qui contiennent des informations mettant en cause la vie privée ou intéressant la sûreté de l'Etat ou de la Défense nationale, et dont la liste est fixée par décret en Conseil d'Etat.

Ce répertoire numérique mentionne la communicabilité à l'article selon le principe suivant :

$$D (\text{délais}) = x \quad C (\text{communicabilité}) = y$$

Ces mentions sont localisées au dessous des dates extrêmes propres à chaque article.

Lorsque la date (C =) dépasse 2001, le dossier n'est pas librement communicable, mais une consultation est néanmoins envisageable après obtention d'une dérogation.

Indications méthodologiques

Se trouve à disposition du lecteur dans cet instrument de recherche un index matière couplé avec un tableau méthodique des mots matières. Le but de ces outils est de fournir un accès aux analyses des documents, complémentaire à celui qu'offre par ailleurs le plan de classement du répertoire. Enfin, une liste des abréviations employées dans certaines analyses est disponible au début du répertoire.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AL : Alsace-Lorraine.

DRB : Deutsche Reichsbahn.

EBD : Eisenbahn Betriebs Direktion. Direction régionale du chemin de fer.

FFI : Forces françaises de l'intérieur.

PG : Prisonniers de guerre.

STO : Service du travail obligatoire.

TL : Travailleur libre.

Entreprise S : Speerbetriebe. Service allemand de l'armement.

UK : agents placés en position UK, voir la lettre à valeur réglementaire du Service centrale du personnel P9466 (dossier documentaire 39/45 ; cote : A18).

WVD : Wehrmacht Verkehrs Direktion (Direction centrale des transports de la Wehrmacht).

SOMMAIRE

HISTORIQUE DU DÉPÔT	206LM1/1
DÉFENSE NATIONALE (UTILISATION DE LA MAIN D'ŒUVRE DANS LES ENTREPRISES)	206LM1/2
MOBILISATION DU PERSONNEL	206LM1/3
PRISONNIERS DE GUERRE	206LM1/4 À 206LM1/7
UTILISATION DE MAIN D'ŒUVRE EN FRANCE (LOI DU 4 SEPTEMBRE 1942)	206LM1/8 À 206LM1/10
DÉTACHEMENT À LA DEUTSCHREICHSBAHN (DRB)	206LM2/1 À 206LM2/10
RÉQUISITION DANS LE CADRE DU SERVICE DU TRAVAIL OBLIGATOIRE (STO)	206LM3/1 À 206LM3/3
CONDITIONS D'EXISTENCE	206LM3/4
ABSENCES IRRÉGULIÈRES	206LM4/1
CONDITIONS D'EMBAUCHE EN TEMPS DE GUERRE	206LM4/2
RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL EN PÉRIODE DE GUERRE	206LM5/1 À 206LM5/5
ALLOCATION DIFFÉRENTIELLE	206LM5/6 À 206LM5/8
AGENTS INCARCÉRÉS OU DÉPORTÉS	206LM6/1 ET 206LM6/2
MESURES DISCIPLINAIRES	206LM6/3 ET 206LM6/4
DÉFENSE PASSIVE	206LM7/1
PRÉVENTION DES DOMMAGES DE GUERRE	206LM7/2 À 206LM7/6
DÉGÂTS	206LM7/7 ET 206LM7/8
AGENTS SINISTRÉS	206LM7/9
AGENTS TUÉS OU BLESSÉS PAR FAIT DE GUERRE	206LM8/1 À 206LM8/7
LIBÉRATION DU TERRITOIRE DE BELFORT	206LM9/1
REMISE EN SERVICE DES AGENTS DE RETOUR D'ALLEMAGNE	206LM9/2 À 206LM9/13
ŒUVRES SOCIALES	206LM9/14

CORPS DE L'INSTRUMENT DE RECHERCHE

HISTORIQUE DU DÉPÔT

206LM1/1 Historique sur le dépôt de Belfort.- Rapport sur les évènements survenus pendant la période 1939-1945 : correspondance, rapport n° 1 du 05/12/1944, n° 202 du 20/04/1946, n° 282 du 08/06/1946, note "Quand les gueules noires du dépôt de Belfort crachent dans leurs mains".

1944-1946

D = 30 C = 1977

DÉFENSE NATIONALE (UTILISATION DE LA MAIN D'OEUVRE DANS LES ENTREPRISES)

206LM1/2 Détachement d'agents dans les entreprises travaillant pour la défense nationale.- Instructions : ordre général n° 22 du 30 janvier 1939, mémento de la commission consultative (réunion du 21 février 1939, application du décret du 28 janvier 1939), extrait de journal officiel du 8 juin 1939, correspondance, note aux arrondissements et aux établissements, liste de départ des ouvriers et aide ouvriers (nom, prénom, grade, date d'admission, de nomination dans le grade, nombres d'enfants à charge etc...). Agents détachés dans l'entreprise ALSTHOM : instruction générale du 10 mars 1939 sur la mise en disponibilité d'agents, liste des anciens ouvriers de la société, relevé n° 3 des dépenses et charges afférentes au personnel SNCF détaché à l'usine, rapport, formulaire de mise en disponibilité.

1939-1940

D = 60 C = 2001

MOBILISATION DU PERSONNEL

206LM1/3 Mobilisation.- Engagement militaire pendant la guerre 1939-1940. Engagement depuis la libération du territoire. 1939-1945

Typologie documentaire : correspondance, attestation d'engagement (FFI, service militaire, résistant), listes, certificat militaire, de présence aux armées, lettres manuscrites, avis de mutation, situation d'agents du dépôt d'Aillevillers, état navette du dépôt de Belfort.

D = 60 C = 2006

PRISONNIERS DE GUERRE

206LM1/4 Instructions : liste des agents libérés, liste des agents commissionnés prisonniers de guerre (nom, prénom, grade, situation de famille, adresse du camp d'internement et adresse, adresse de la famille), correspondance sur le règlement (congs de captivité, allocation différentielle). 1940-1946

D = 60 C = 2007

206LM1/5 Correspondance.- Dispositions sur les congés de captivités et sur la libération définitive : lettre manuscrite, formulaire type (dépêche), correspondance sur le retour d'agents mobilisés ou résistants déportés dans les camps allemands (ex : Dachau). 1940-1952

D = 0 C = 1952

206LM1/6 Travailleurs libres (TL).- Instructions ; dossiers d'agents classés de A à N : adresse des camps de prisonniers, liste d'agent (nom, prénom, classe de mobilisé, emploi, date de naissance, situation de famille, adresse successive), répertoire, correspondance, formulaire de demande de secours non renouvelable. 1942-1944

D = 60 C = 2005

- 206LM1/7 Conditions d'existence en Allemagne.- Envoi de colis (DRB, TL, PG) : bordereaux d'expéditions, tableau nominatif, récépissé, bulletin d'expédition postal, correspondance, liste nominative des agents prisonniers de guerre (nom, prénom, grade, camp d'internement et adresse). 1941-1944
D = 30 C = 1975

UTILISATION DE LA MAIN D'OEUVRE EN FRANCE (LOI DU 4 SEPTEMBRE 1942)

- 206LM1/8 Réquisition dans le cadre du STO.- Cheminots démobilisés de l'armée après l'armistice, désignés pour tenir un emploi autre que leur emploi à la SNCF : correspondance, liste des établissements DRB pour lesquels il convient d'établir un contrat de travail (ville, emploi, salaire par heure ; recensement des hommes de Belfort : liste nominative (nom, prénom, date de naissance). Jeunes STO à mettre à disposition de la SNCF (effectifs limités) : correspondance, convention du 17 mars 1943. 1942-1943
D = 60 C = 2004
- 206LM1/9 Réquisitions par les autorités civiles.- Agent astreint à la garde des voies : correspondance, ordonnance relative à l'exploitation des voies ferrées comprises dans les territoires métropolitains libérés. 1944
D = 30 C = 1975
- 206LM1/10 Embauches spéciales.- Réquisition d'ouvriers retraités (SNCF, usine Renault), mise à dispositions de main d'œuvre pour les entreprises "S" ou "Rusting" : correspondance, état nominatif (nom de l'entreprise, état des effectifs, titre et adresse). 1944
D = 30 C = 1975

DÉTACHEMENT À LA DEUTCHREICHSBAHN (DRB)

- 206LM2/1 Dispositions applicables aux agents.- Généralités sur les conditions de travail et de rémunération : correspondance sur l'établissement des contrats de travail, sur les indemnités, sur les départs notamment au titre de la relève, avis général P 1 n°2 du 16 mars 1943, notices et réglementations diverses (P 9319 du 13 mai 1943, P 9685 du 6 août 1943, avis au personnel), formulaire administratif sur les conditions d'existence de l'agent en Allemagne. 1941-1945
D = 30 D = 1976
- 206LM2/2 Dispositions applicables aux agents.- Instructions sur les renseignements à fournir aux agents ; sur les procédures de désignation (élaboration des listes) ; sur l'établissement des contrats ; sur les départs au titre de la relève de la 1ère tranche. 1942-1943
- Typologie documentaire : avis au personnel du 10/10/1942 et du 23/11/1942, correspondance, lettre type modèle A, modèle de contrat individuel, notice concernant les conditions de détachement, instruction sur l'établissement des liste de la 1ère tranche, lettre P 10016, P 10017 et P 10018 du 10/11/1943, listes nominatives (nom, prénom, date de naissance, matricule, fonction), insigne à remettre aux agents avant leur départ, instruction pour l'affichage des listes du 2ème contingent. D = 60 C = 2004

206LM2/3 Agents détachés en Allemagne.- Instruction au titre de la relève. Application pour la 1ère tranche ; application pour la seconde tranche ; application pour la 3ème et dernière tranche. Cas particulier d'agents relevés en dehors de ces trois dispositifs. 1943-1944

Typologie documentaire récurrente : lettre P 10219 du 20/12/1943 et P 10289 du 03/01/1944, instruction sur l'établissement des listes de la 2ème tranche, note sur l'établissement des contrats de travail, correspondance, lettre manuscrite, tableau quantitatif (nom, prénom, date de naissance, situation de famille, date de départ), fiche d'état civil.

D = 60 C = 2005

206LM2/4 Etablissement des listes de recensement pour l'application de la loi du 4 septembre 1942 (entretien de Belfort).- Instruction. Recensement au 15/09/1942. Recensement au 15/04/1943. Recensement numérique en vue du remplacement d'agent (P 9694 du 06/08/1943). 1942-1944

Typologie documentaire récurrente : lettre P 8189 du 29/09/1942 et P 8947 du 23/02/1943, notice, formulaire type, liste du 03/10/1942 (nom, prénom, adresse, date de naissance, catégorie), état numérique.

D = 60 C = 2005

206LM2/5 Etablissement des listes de recensement pour l'application de la loi du 4 septembre 1942 (dépôt de Belfort).- Recensement au 15/09/1942. Recensement au 15/04/1943. 1942-1944

Typologie documentaire récurrente : état nominatif (nom, prénom, date de naissance, adresse, grade, situation familiale et militaire), état numérique (catégorie et sous catégories), correspondance.

D = 60 C = 2005

- 206LM2/6 Recensement des agents nés en 1920, 1921, 1922 et 1923.-
Instruction : liste (nom, prénom, date de naissance), lettre
à valeur réglementaire P 9821 du 24/09/1943,
correspondance. 1943-1944
D = 60 C = 2005
- 206LM2/7 Rapport journalier au sujet des départs en Allemagne.-
Compte rendu de l'entretien. Compte rendu du dépôt. 1942-1945
- Typologie documentaire récurrente : tableau, état navette, correspondance,
lettre manuscrite, avis et instruction.
D = 60 C = 2006
- 206LM2/8 Recensement complémentaire des départs en Allemagne.-
Liste des agents du Dépôt ; contrats de travail. Liste des
agents de l'entretien. 1942
- Typologie documentaire récurrente : Liste par catégorie professionnelle
(nom, prénom, date de naissance, grade, n° de classement, situation
familiale, correspondance, avis du 23/11/1942.
D = 60 C = 2003
- 206LM2/9 Départs d'agents en Allemagne.- Départs effectués.
Cheminot considéré comme défaillant. 1942-1944
- Typologie documentaire récurrente : correspondance, formulaire type, lettre
manuscrite, convocation à la visite médicale.
D = 60 C = 2005
- 206LM2/10 Absence irrégulière d'agents.- Contrat de travail du
cheminot défaillant (nom, prénom, date de naissance). 1942-1943
D = 60 C = 2004

**RÉQUISITION DANS LE CADRE DU SERVICE DU TRAVAIL
OBLIGATOIRE (STO)**

206LM3/1 Instruction. Embauchés STO à former manœuvre.
Mutations. 1943-1944

Typologie documentaire récurrente : avis général P1 n°2 rectificatif du 01/03/44, correspondance, tableau quantitatif, note, lettre à valeur réglementaire, notification de mutation, fiche de renseignement, certificat et contrat de travail, insigne "Reichsbahn".

D = 60 C = 2005

206LM3/2 Recensement des classes de 1939 à 1942.- Instruction.
Agents classés dans la catégorie " UK". 1942-1944

Typologie documentaire récurrente : correspondance, état quantitatif, liste nominative (nom, prénom, date de naissance, adresse).

D = 60 C = 2005

206LM3/3 Etat des départs.- Correspondance, liste alphabétique des résidences en Allemagne dans lesquelles des agents ont été détachés, certificat STO, certificat d'embauche, formulaire type (compte rendu à adresser au service central). 1943

D = 60 C = 2004

CONDITIONS D'EXISTENCE

206LM3/4 Condition d'existence en Allemagne.- Contacts avec les agents détachés à la DRB ; fiche de renseignement à fournir lors de chaque départ ; correspondants (bulletin mensuel). Conditions de traitement (congés, maladie, mise à disposition de vêtements etc...) ; envoi de colis aux déportés.

1942-1944

Typologie documentaire récurrente : notice, avis général P1 n°2 et ses rectificatifs (22/04/1944), correspondance, lettres à valeur réglementaire, liste des ayants droit des agents décédés ou disparus.

D = 60 C = 2005

ABSENCES IRRÉGULIÈRES

206LM4/1 Agent en position d'absence irrégulière.- Personnel incarcéré. Absences pendant les hostilités (libération du territoire de Belfort). Justification des absences du mois de décembre 1944 (libération du territoire A.L.). Absence pour faits de mobilisation dans les FFI.

1941-1945

Typologie documentaire récurrente : correspondance, état nominatif, lettres recommandées avec accusé de réception, rapport, certificat de présence.

D = 60 C = 2006

CONDITIONS D'EMBAUCHE EN TEMPS DE GUERRE

206LM4/2 Conditions de recrutement d'effectifs en temps de guerre.- Commissionnement. Embauche des auxiliaires. Instruction relative à l'admission ou à la réadmission au cadre permanent. Restitution de brassards.

1938-1945

Typologie documentaire récurrente : lettre à valeur réglementaire, correspondance, dossier de candidature, lettre de motivation.

D = 60 C = 2006

RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL EN PERIODE DE GUERRE

- 206LM5/1 Etat de solde.- Généralités ; disposition pour les agents réintégrés. 1939-1945
- Typologie documentaire : correspondance, lettre à valeur réglementaire (P 329, P 844, P 873, P 790, P 798, P 733 année 1944). D = 30 C = 1976
- 206LM5/2 Solde en période de mobilisation.- Généralités (prime de libération, allocations) : correspondance, lettre à valeur réglementaire, disposition pour les agents tués ou blessés en temps de guerre. 1939-1946
- D = 30 C = 1977
- 206LM5/3 Indemnités pendant la période des hostilités.- Généralités : correspondance, lettre à valeur réglementaire. 1939-1945
- D = 30 C = 1976
- 206LM5/4 Etat de solde.- Mesures appliquées aux agents mobilisés, prisonniers de guerre, réfractaires, appelés au service militaire : correspondance, lettre à valeur réglementaire, liste des auxiliaires partis travailler en Allemagne année 1943 (nom, prénom, date de naissance, adresse etc...), rapport, listes diverses. 1940-1948
- D = 60 C = 2009
- 206LM5/5 Redressement du mois de septembre, octobre, novembre, décembre 1944.- Registre des paies : état nominatif (nom, prénom, position de la solde). Résidus de calculs ; correspondance ; relevé des acomptes payés au personnel. 1944-1945
- D = 30 C = 1976

ALLOCATION DIFFÉRENTIELLE

206LM5/6	Classe des mobilisés, prisonniers de guerre.- Généralités et application ; agents mobilisés : correspondance, état du tarif de la solde militaire et de la solde mensuelle du cheminot, état des agent nouvellement appelés ou rappelés à l'armée (1945).	1942-1945 D = 60 C = 2006
206LM5/7	Classe des prisonniers de guerre devenus travailleurs libres.- Correspondance, rapport, formulaire type.	1943-1947 D = 30 C = 1978
206LM5/8	Engagement dans l'armée (FFI).- Application : correspondance, lettre manuscrite, certificat de présence au corps, état de solde.	1944-1945 D = 60 C = 2006

AGENTS INCARCÉRÉS OU DÉPORTÉS

206LM6/1	Arrestation d'agents par les autorités d'occupation.- Généralités, avantages accordés aux familles (secours, prime des interprètes...), réclamation sur les absence du personnel, sur la position des otages : correspondance, lettre à valeur réglementaire. Fichier du personnel allemand en relation avec la SNCF pendant l'occupation : fiche de renseignements (nom, prénom, grade, fonction en France de 1940 à 1944, mission accomplie, observation comportementale, degré d'attachement au parti nazi).	1941-1945 D = 60 C = 2006
----------	---	------------------------------

- 206LM6/2 Déportation d'agents.- Liste des cheminots de l'entretien de Belfort, déportés pendant les mois de septembre, octobre, novembre, décembre 1944 (nom, prénom, grade, date de naissance, résidence, date de déportation, observation). 1944-1945
D = 60 C = 2006

MESURES DISCIPLINAIRES

- 206LM6/3 Réintégration d'agents rayés des cadres pour autres motifs qu'activité professionnelle.- Relevé des punitions du 21/06/40 au 01/09/44 ; sanctions non annotées ou soumises à l'examen de la commission. 1940-1945
D = 60 C = 2006

- 206LM6/4 Rapport d'incident.- Enquête, dossiers d'agents (vols commis dans l'enceinte du chemin de fer) : correspondance, notification de sanction, explication écrite (exposé des faits par l'agent concerné), lettre manuscrite, proposition de mesure disciplinaire, rapport de contremaître et demande de renseignement. 1941-1946
D = 60 C = 2007

DÉFENSE PASSIVE

- 206LM7/1 Affaires de défense passive.- Communiqués (occultation des trains, messages d'alerte, concentration du matériel, organisation et méthode) : correspondance de l'HVD de Paris, des WVD de Paris, Bruxelles mais aussi de l'EBD de Nancy, carnet d'attachement des messages d'alerte et ordres reçus à utiliser par le poste récepteur d'alerte du dépôt de Belfort. 1940-1945
D = 30 C = 1946

PRÉVENTION DES DOMMAGES DE GUERRE

- 206LM7/2 Agents repliés des dépôts de l'ex A.L.- Application : correspondance, avis général P 2 n°1 du 14/02/1942 , n°4 du 13/02/1943 concernant le paiement des indemnités des agents de la sous direction de Strasbourg (prime d'interprète), liste du personnel (nom, prénom, résidence avant et après les hostilités, emploi occupé av/après, actes de mobilisation), mémento confidentiel. 1941-1945
- D = 30 C = 1976
- 206LM7/3 Prévention des actes de sabotage.- Dispositions à prendre : instruction générale du 3 avril 1939, correspondance, ordre régional n°139 du 22 mars 1944. 1939-1944
- D = 30 C = 1975
- 206LM7/4 Eloignement du matériel et du personnel.- Correspondance : lettre, télégramme. 1944
- D = 30 C = 1975
- 206LM7/5 Agents situés en zone dangereuse.- Remboursement, indemnités de déménagement : correspondance, liste (nom, prénom, adresse, domicile, montant de l'allocation), lettre manuscrite, formulaire de remboursement. 1944-1946
- D = 30 C = 1977
- 206LM7/6 Evacuation et allocation de séparation, remboursement des frais de déménagement.- Instruction : carte postale télégraphique (territoire de Belfort), correspondance, formulaire type (nom, prénom, adresse, montant de l'allocation), imprimés, résidus de calculs. 1944-1947
- D = 30 C = 1978

DÉGATS

206LM7/7 Dégâts matériel par faits de guerre.- Réparation des dommages : correspondance, rapport de mitraillage, formulaire type (constat d'avarie), compte rendu de réunion, programme de remise en état de la gare (indication des travaux à effectués). Attaques aériennes : correspondance, compte rendu des bombardements établis par quinzaine, état des dommages (dépôt). Disposition comptable : correspondance, réglementation (allocation "R", mesures provisoire à appliquer). 1940-1945

D = 30 C = 1976

206LM7/8 Avantages accordés aux établissements bombardés.- Allocation "R" : note régionale P.2b N°2 , correspondance, lettre à valeur réglementaire, état quantitatif des sommes à payer (nom, prénom, emploi, grade), fiche de demande de renseignements. 1945-1946

D = 30 C = 1977

AGENTS SINISTRÉS

206LM7/9 Agents sinistrés par faits de guerre.- Libération du territoire. Avantages accordés aux agents situés en zone dangereuse. Secours payés aux agents. 1944-1945

Typologie documentaire récurrente : correspondance, liste (nom, prénom, grade et résidence, adresse personnelle, situation de famille, nombre d'enfant, observation), déclaration de sinistre, lettre manuscrite, avis de paiement.

D = 60 C = 2006

AGENTS TUÉS OU BÉSSÉS PAR FAITS DE GUERRE

- 206LM8/1 Distinction honorifique.- Citation d'agent (à l'ordre de la nation, de la brigade, de la division, du régiment) : correspondance, rapport de blessure, état civil du blessé. 1939-1941
D = 60 C = 2002
- 206LM8/2 Réglementation et disposition à prendre.- Application, dossier d'agent : instruction, correspondance avec le service du contentieux (accident du travail), formulaire type modèle Px 51 (déclaration d'accident), état et nature de la blessure, fiche demande de renseignement, état des agents décédés hors service. 1941-1945
D = 150 C = 2040
- 206LM8/3 Agents tués en ou hors service à l'ennemi : correspondance, formulaire type de demande de renseignement, proposition de citation, ordre du jour des actes méritoires, attribution de secours. 1940-1944
D = 60 C = 2005
- 206LM8/4 Accident en et hors service (actes de sabotage, bombardement et mitraillage).- Instruction (relevé des principales lettres à valeur réglementaire et des noms des agents décédés), correspondance, fiche de renseignements (nom, prénom, date de naissance, grade et résidence, rémunération annuelle, lieu et circonstance (nature) de l'accident, situation de famille), cas des FFI, rapport et lettres diverses. 1944-1946
D = 60 C = 2007

- 206LM8/5 Acte de sabotage, mitraillage ou bombardement.- Etude des dossiers d'agents : fiche d'avis d'arrestation d'agent par les autorités allemande (fiche d'état civil, liste des déportés pour actes de sabotage). Avis d'accident : correspondance, formulaire (état des agents tués ou blessés) . Proposition de citation : correspondance, fiche de révision de secours. 1944-1947
D = 60 C = 2008
- 206LM8/6 Secours aux veuves d'agents tués par faits de guerre.- Application de la lettre P 1115 du 01/09/44 et de la lettre P 7938 du 29/07/42, dossiers d'agents ; correspondance et listes diverses (proposition d'admission à l'œuvre des pupilles de la nation, état des agents décédés alors qu'ils étaient mobilisés) ; aide à accordé aux familles d'agents tués en dehors du service : correspondance, lettre manuscrite. 1944-1945
D = 120 C = 2020
- 206LM8/7 Agents tués par faits de guerre.- Constitution et révision des listes pour la confection de plaques commémoratives : correspondance, liste nominative arrondissement de Mulhouse (nom, prénom, grade, date de décès, circonstances succinctes du décès). 1944-1948
D = 60 C = 2009"

LIBÉRATION DU TERRITOIRE DE BELFORT

- 206LM9/1 Libération du territoire de Belfort.- Correspondance pendant les hostilités ; rapport et évènements depuis le 01/09/1944 : tableau (situation des établissements), bilan des destructions. Circulation des voyageurs civils dans les zones d'opération de la 3ème armée : lettre à valeur réglementaire. 1944-1946
D = 30 C = 1977

REMISE EN SERVICE DES AGENTS DE RETOUR D'ALLEMAGNE

- 206LM9/2 Agents mobilisés aux armées.- Répertoire : (nom, prénom, date d'admission, de départ, de durée de période, situation militaire, centre de mobilisation, situation de famille, date de reprise en service).
1939-1944
D = 60 C = 2005
- 206LM9/3 Agents absents pour des circonstances nées de la guerre ou de l'occupation .- Application des lettres P 1258 et 1259 du mois de novembre 1944 (agent considérés comme ayant été en service pendant leur absence) : rapport du dépôt, correspondance, lettre à valeur réglementaire, lettre manuscrite d'agent, relevé des agents absents depuis 1939 (nom, prénom, grade, période d'absence, observation).
1944-1945
D = 60 C = 2006
- 206LM9/4 Etablissement et envoi de fiches destinées à suivre la situation d'un agent ancien prisonnier de guerre, travailleur ou déporté.- Application de la lettre Pe 495 du 09/06/1945 : lettre à valeur réglementaire, liste nominative, formulaire type, lettre manuscrite.
1945
D = 60 C = 2006
- 206LM9/5 Liste des agents de retour d'Allemagne (PG, déporté, DRB) : correspondance, formulaire.
1945
D = 30 C = 1976
- 206LM9/6 Registre des rapatriements (PG, DRB, déportés, STO) : correspondance, état nominatif, situation du passage des visites médicales.
1944-1945
D = 60 C = 2006

- 206LM9/7 Organisation du passage des visites médicales.-
Application : correspondance, formulaires type (L10P30,
31, 32, 40), convocation, pièce à caractère médicale, état
des visites. 1945-1947
D = 30 C = 1978
- 206LM9/8 Visite médicale des PG, déportés, STO.- Demande de
convocation (examen phtisiologique : correspondance,
bilan état de santé de l'agent, lettre manuscrite. 1945-1946
D = 60 C = 2007
- 206LM9/9 Agent rentrant du camp de Buchenwald : correspondance,
formulaire d'arrestation, déclaration de décès (collègue de
l'agent), fiche d'état civil, fiche de demande de
renseignement. 1945
D = 60 C = 2006
- 206LM9/10 Reclassement des déportés et prisonniers de guerre.-
Remise en service des agents qui ont du quitter leur
emploi par suite de faits de guerre, nomination rétroactive
: correspondance, liste des propositions de reclassement. 1944-1946
D = 60 C = 2007
- 206LM9/11 Avancement du personnel.- Cahier d'appréciation
mensuelle : fiche d'état civil, appréciation du chef du
dépôt. 1946
D = 60 C = 2007

206LM9/12 Avantages accordés aux auxiliaires blessés par faits de guerre.- Application de la lettre Pe 308, 568 et 629 ; agents décorés de la médaille d'honneur des chemins de fer. 1942-1945

Typologie documentaire récurrente : avis général P 1 n°2, notice concernant le détachement en Allemagne, fiche état civil.

D = 60 C = 2006

206LM9/13 Avantages accordés aux PG, déportés.- Carnet de pécule ; état des prisonniers de guerre ou transformés en travailleurs libres (nom, prénom, commune et département), correspondance, lettre Pe 495, liste. 1945-1947

D = 60 C = 2007

OEUVRES SOCIALES

206LM9/14 Oeuvres sociales.- Pupilles SNCF. Livret de caisse d'épargne. 1945-1947

Typologie documentaire récurrente : correspondance, état des versements sur les livrets, lettre manuscrite.

D = 60 C = 2008

TABLEAU MÉTHODIQUE DES MOTS-MATIÈRES

environnement-société

GUERRE

ARRESTATION

INCARCÉRATION

BOMBARDEMENT

CAMP DE CONCENTRATION

DÉFENSE PASSIVE

ÉVACUATION

DOMMAGES DE GUERRE

BIEN SINISTRÉ

LIBÉRATION

MOBILISATION

PRISONNIER DE GUERRE

RÉSISTANCE

STO (SERVICE DU TRAVAIL OBLIGATOIRE)

VICTIME DE GUERRE

DÉPORTÉ

PUPILLE DE LA NATION

VEUVE DE GUERRE

VIE PUBLIQUE

CÉRÉMONIE PUBLIQUE

COMMÉMORATION

DISTINCTION HONORIFIQUE

personnel

PERSONNEL

DISCIPLINE

FAUTE PROFESSIONNELLE

GESTION DU PERSONNEL
RÉMUNÉRATION

LOGEMENT

CARRIÈRE PROFESSIONNELLE

DÉROULEMENT DE CARRIÈRE
APPRÉCIATION DU PERSONNEL

RECRUTEMENT

RÉINTÉGRATION

PROTECTION SOCIALE

ASSISTANCE ET SECOURS

travail-santé-sécurité

SANTÉ

SERVICE MÉDICAL
MÉDECINE D'ÉTABLISSEMENT

INDEX-MATIÈRE

A

APPRECIATION DU PERSONNEL : 206LM9/11

ARRESTATION : 206LM6/1

ASSISTANCE ET SECOURS : 206LM9/12 ET 9/13

B

BIEN SINISTRE : 206LM1/1

BOMBARDEMENT : 206LM7/7

C

CAMP DE CONCENTRATION : 206LM9/9

COMMÉMORATION : 206LM8/7

D

DEFENSE PASSIVE : 206LM7/1

DEPORTE : 206LM6/2

DISCIPLINE : 206LM6/4

DISTINCTION HONORIFIQUE : 206LM8/1 À 8/3

DOMMAGE DE GUERRE : 206LM7/3 À 7/7 ; 206LM9/1

E

EVACUATION : 206LM7/2 ET 7/4 À 7/6

I

INCARCERATION : 206LM4/1

L

LIBERATION : 206LM9/1

M

MEDECINE D ETABLISSEMENT : 206LM9/7 ET 9/8

MOBILISATION : 206LM1/3 ; 206LM9/2

P

PRISONNIER DE GUERRE : 206LM1/4 À 1/7

PUPILLE DE LA NATION : 206LM9/14

R

RECRUTEMENT : 206LM4/2

REINTEGRATION : 206LM6/3

REMUNERATION : 206LM5/1 À 5/8

RESISTANCE : 206LM4/1 ; 206LM5/8

S

SERVICE DU TRAVAIL OBLIGATOIRE : 206LM1/8 À 1/10 ; 206LM2/1À 2/10 ;

206LM3/1 À 3/4

V

VEUVE DE GUERRE : 206LM8/6

VICTIME DE GUERRE : 206LM7/9 ; 206LM8/1À 8/7

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	3
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	8
SOMMAIRE.....	9
CORPS DE L'INSTRUMENT DE RECHERCHE.....	10
HISTORIQUE DU DÉPÔT	11
DÉFENSE NATIONALE (UTILISATION DE LA MAIN D'OEUVRE DANS LES ENTREPRISES).....	11
MOBILISATION DU PERSONNEL.....	12
PRISONNIERS DE GUERRE	12
UTILISATION DE LA MAIN D'OEUVRE EN FRANCE (LOI DU 4 SEPTEMBRE 1942).....	13
DÉTACHEMENT À LA DEUTCHREICHSBAHN (DRB)	14
RÉQUISITION DANS LE CADRE DU SERVICE DU TRAVAIL OBLIGATOIRE (STO).....	17
CONDITIONS D'EXISTENCE	18
ABSENCES IRRÉGULIÈRES.....	18
CONDITIONS D'EMBAUCHE EN TEMPS DE GUERRE.....	18
RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL EN PERIODE DE GUERRE.....	19
ALLOCATION DIFFÉRENTIELLE	20
AGENTS INCARCÉRÉS OU DÉPORTÉS	20
MESURES DISCIPLINAIRES	21
DÉFENSE PASSIVE.....	21
PRÉVENTION DES DOMMAGES DE GUERRE	22
DÉGATS.....	23
AGENTS SINISTRÉS	23
AGENTS TUÉS OU BÉSSÉS PAR FAITS DE GUERRE.....	24
LIBÉRATION DU TERRITOIRE DE BELFORT	25
REMISE EN SERVICE DES AGENTS DE RETOUR D'ALLEMAGNE	26
OEUVRES SOCIALES.....	28
TABLEAU MÉTHODIQUE DES MOTS-MATIÈRES	30
INDEX-MATIÈRE.....	31
TABLE DES MATIÈRES	31

